



Une agriculture diversifiée et responsable

En moins de trente ans, la France a connu une très forte chute du nombre d'exploitations et une diminution constante de l'espace agricole. En ce début du 21^e siècle, les agriculteurs français ont plusieurs défis à relever : continuer à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes et moyennant un prix accessible, mener la transition agroécologique, diversifier leurs activités pour accroître leurs revenus et créer de véritables entreprises pour les optimiser.



La transition énergétique territoriale

La forêt couvre environ un tiers du territoire métropolitain et sa surface a doublé en deux siècles. Pour autant, du fait notamment de son morcellement, elle demeure sous-exploitée, alors même que le bois constitue la première énergie renouvelable. L'enjeu est donc d'optimiser la gestion forestière. Et, ce, d'autant que la France est en retard par rapport à ses voisins en matière d'énergie renouvelable. L'eau, le vent, le soleil... sont des ressources disponibles pour produire de l'énergie, mais le coût et l'intermittence de ces énergies renouvelables demeurent un frein à leur développement.



Une ville moderne et équilibrée

En 2050, 80 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. C'est dire les défis à relever en matière de logements, d'infrastructures, de protection de l'environnement... Pour être attractive, chaque ville devra à la fois satisfaire des besoins individuels (logement, nourriture, soins, emploi, réseaux) et collectifs (pollution, énergie, biodiversité, mixité sociale, multifonctionnalité des espaces).



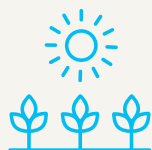
Une fiscalité favorable au territoire

Pour faire face aux nombreux défis qui se posent au Territoire, il convient de traiter des aspects fiscaux et financiers. Le développement harmonieux de tous nos environnements dépend, en effet, d'une mise en cohérence des politiques publiques et d'adaptation des règles fiscales et financières qu'il s'agisse de l'activité agricole, de la transition énergétique, de la gestion de l'espace entre différents usages et du respect de l'environnement et de la biodiversité.



Élargir le droit de préemption du fermier





Élargir le droit de préemption du fermier

Les exploitants agricoles sont souvent dans l'incapacité d'investir à la fois dans leur outil de travail et dans l'acquisition des terres.

Comme modèle agricole français d'aujourd'hui n'est plus limité au cercle familial et qu'il est opportun de permettre au preneur en place de choisir son propriétaire, d'autant que ce choix constitue une véritable stratégie d'entreprise.

Sans oublier que le maintien de l'usage agricole des terres est un enjeu vital pour notre territoire.

Voilà pourquoi il est proposé :

- ▶ d'étendre la faculté de substitution dans l'exercice du droit de préemption de l'exploitant preneur en place à toute personne physique ou morale ;
- ▶ de supprimer les conditions de participation à l'exploitation, d'expérience ou de diplôme pour prétendre à la subrogation ;
- ▶ de supprimer l'obligation d'exploitation personnelle pour le bénéficiaire de la subrogation ;
- ▶ de subordonner la substitution à l'obligation de consentir au preneur un bail rural à long terme d'une durée minimale de dix-huit ans.



**TERRITOIRE ET
CONSCIENCES**

Think Tank
Territoire et Consciences
44 rue du Général Foy
75008 Paris

